



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 26 mars 2018 à 19h

Étaient présents : Mesdames Lise Beauchemin et Lucie Sauvé, ainsi que messieurs Denis Vallée, Yvon Forget et Marc Bouisset.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Était absent : Monsieur Michel Robert.

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, appuyé par madame Lucie Sauvé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 janvier 2018

Il est proposé par monsieur Denis Vallée et appuyé par madame Lise Beauchemin que le procès-verbal de la rencontre du 22 janvier 2018 soit adopté.

Partie 2 - Dossiers à traiter

4. Composition du CCE et régie interne

4.1. Démission de M. Drouin

Marc Bouisset, président ; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Lucie Sauvé**, membre; **Denis Vallée**, membre représentant du conseil municipal; **Yvon Forget**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Michel Robert**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Monsieur Charles Leclerc annonce aux membres du comité que monsieur Simon Drouin a donné sa démission.

4.2. Nomination des membres 2018-2020

Monsieur Charles Leclerc annonce à mesdames Lise Beauchemin et Lucie Sauvé, ainsi qu'à monsieur Marc Bouisset qu'ils ont officiellement été nommés membres du CCE pour deux ans par le conseil municipal lors de l'assemblée du 13 mars 2018.

4.3. Nomination d'un président et d'un vice-président

Les membres du comité nomment unanimement monsieur Marc Bouisset au poste de président du comité et madame Lise Beauchemin au poste de vice-présidente du comité.

4.4. Candidatures reçues

Monsieur Charles Leclerc explique aux membres du comité que malgré les communications envoyées, aucune candidature n'a été reçue jusqu'à présent pour combler les sièges vacants au sein du comité. Les membres du comité solliciteront leurs réseaux afin de stimuler les candidatures.

5. Demande de dérogation au RPEP

5.1. Rapport des conseillers

Messieurs Denis Vallée et Yvon Forget expliquent aux membres du comité comment s'est déroulée la rencontre des élus du 24 mars dernier à Drummondville où environ 114 municipalités étaient représentées. Les maires d'Anticosti, de Ristigouche Sud-Est et de Grenville-sur-la-Rouge étaient notamment présents. Messieurs les conseillers y ont appris qu'une rencontre entre le comité de pilotage et la ministre de l'Environnement doit avoir lieu le 9 avril prochain et que si la rencontre s'avère infructueuse, le comité de pilotage envisage d'entreprendre un recours légal contre le ministère. Les représentants présents ont voté à l'unanimité pour la préparation d'un recours en cas d'avortement de la démarche avec la ministre. Dans cette éventualité, la Municipalité de Lanoraie s'est proposée pour représenter les municipalités intéressées tout au long des démarches liées au recours légal éventuel. Afin de s'assurer d'avoir l'appui politique nécessaire pour entamer un recours légal rapidement en cas de besoin, le comité de pilotage demande aux conseils municipaux des municipalités réclamant une dérogation au RPEP d'adopter une résolution entérinant la démarche de recours légal.

5.2. Résolutions proposées

Le comité de pilotage proposait deux modèles de résolutions aux conseils municipaux.

1. Le 1^{er} modèle de résolution engage la municipalité à mandater Lanoraie et les autres municipalités ayant adopté le 2^e modèle à la représenter auprès des tribunaux en cas de recours légal contre le gouvernement
2. Le 2^e modèle de résolution engage la municipalité à représenter devant les tribunaux, aux côtés de Lanoraie, les autres municipalités participant au recours et ayant adopté le 1^{er} modèle de résolution

Il est proposé par monsieur Denis Vallée, appuyé par madame Lucie Sauvé et unanimement résolu de recommander au conseil municipal d'adopter le 1er modèle de résolution proposé par le comité de pilotage des municipalités réclamant une dérogation au RPEP.

Monsieur Charles Leclerc se chargera de faire parvenir cette recommandation du CCE accompagnée du modèle de résolution proposé.

5.3. Suite des choses

Le conseil municipal devrait discuter de cette résolution lors du caucus du 27 mars 2018 et rendra possiblement une décision lors de l'assemblée du 10 avril 2018.

6. Conférences et activités 2018

6.1. 24h de science

Monsieur Charles Leclerc explique aux membres du comité que le 24h de science aura lieu la même journée que le Défi Saint-Marcois cette année, soit le 12 mai 2018. L'organisation Mission monarque présentera une animation éducative familiale en après-midi ayant pour thème le monarque. Des semences d'asclépiade seront distribuées aux participants intéressés à en planter chez eux.

6.2. Défi Saint-Marcois

Puisque l'activité pour le 24h de science aura lieu l'après-midi même, aucune activité particulière n'est prévue pour le Défi Saint-Marcois.

6.3. Fête de l'eau

Monsieur Charles Leclerc informe les membres du comité que le COVABAR y tiendra un kiosque d'information sur la santé du Richelieu et la biodiversité s'y retrouvant. Réseau environnement y tiendra également un kiosque de sensibilisation à l'économie d'eau potable. Monsieur Yvon Forget précise que l'Association des riverains et amis du richelieu s'impliquera également lors de l'évènement.

Monsieur Charles Leclerc explique aux membres du comité qu'il pourrait être intéressant de distribuer des trousseaux d'économie d'eau potable vendues à prix réduit par Ecofitt au kiosque de Réseau environnement. Les membres du comité s'entendent qu'il serait préférable de vendre ces trousseaux à moitié prix lors de l'évènement plutôt que de les donner.

Certains membres du comité rappellent également le projet de station d'eau potable et proposent de remettre le dossier entre les mains des conseillers responsables de l'environnement et de recontacter monsieur Simon Drouin afin qu'il transfère l'historique de ses démarches aux conseillers.

Monsieur Charles Leclerc s'occupera de se procurer les trousseaux et de s'informer comment procéder à la vente lors de l'évènement.

Monsieur Charles Leclerc s'occupera de faciliter le transfert du dossier de station d'eau

potable aux conseillers en contactant monsieur Simon Drouin.

6.4. Fête nationale

Les membres du comité souhaitent rappeler aux organisateurs de consulter le guide des événements écoresponsables disponible sur le site de la municipalité.

Monsieur Charles Leclerc se chargera de faire le rappel aux organisateurs.

6.5. Autres

Les membres du comité n'ont pas discuté de sensibilisation lors d'autres événements.

Partie 3 – Varia et conclusion

7. Varia

Certains membres demandent où en est la préparation de la politique de l'arbre amorcée en 2017. Monsieur Charles Leclerc explique aux membres du comité qu'une démarche de gestion des arbres à l'échelle régionale est en cours et qu'il serait probablement plus sage d'attendre les résultats de cette démarche avant d'investir davantage de temps sur la politique de l'arbre.

8. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 20h40.